

L'ÉCHO DE NOS MONTAGNES



WILDERSBACH



« Tous ensemble pour aller de l'avant »





Le mot du maire



Chers concitoyens,

Le printemps montre le bout de son nez et avec lui ce 52ème numéro de notre journal communal, mais aussi la guerre, à nos portes, en Ukraine, qui nous a un peu pris de court. On pensait que ce n'était plus possible, preuve s'il en est que jamais rien n'est acquis.

Vous y trouverez des infos diverses et variées concernant la vie communale, l'état civil, l'école, les nouveaux habitants, les associations, épine dorsale de la vie de notre village, la paroisse, les chasseurs et bien sûr des infos pratiques.

La dernière vague de coronavirus, fin de l'année 2021, nous a malheureusement obligés à suspendre les activités du café associatif. Les bénévoles se mobilisent afin de permettre la réouverture la plus rapide possible de ce maillon essentiel de rencontres pour les habitants.

Deux élections majeures auront lieu en cette année 2022 :

- ⇒ l'élection présidentielle, les 10 et 24 avril
- ⇒ les élections législatives les 5 et 19 juin pour désigner les députés, vos représentants locaux à l'assemblée nationale.

En tant que citoyen responsable, je vous demande de participer massivement à ces élections pour exprimer votre opinion et donner une légitimité aux futurs élus.

Vous êtes d'accord ? Pas d'accord ? Exprimez-le par votre vote mais surtout pas par l'abstention, véritable pied de nez envers tous ceux à travers l'histoire qui nous ont permis de pouvoir exprimer nos opinions librement au travers des élections.

Le conflit en Ukraine en est la triste illustration et montre que là où les peuples ne peuvent pas choisir librement leurs dirigeants ou exprimer leur mécontentement, la dictature n'est jamais loin !

Je termine en vous souhaitant une belle année 2022, déjà bien entamée, un bel été et beaucoup de plaisir à la lecture de notre journal.



Dernière minute



A l'heure où nous imprimons ce journal l'Ukraine fait malheureusement face à une situation que nous n'imaginions plus possible. Pour fuir la guerre des milliers de personnes se retrouvent sur les routes sans toit ni nourriture.

La préfecture a contacté les mairies afin de recenser les initiatives d'aide de différentes natures et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire. Aussi, si vous avez le souhait et la possibilité d'accueillir des réfugiés merci de bien vouloir vous signaler

sur le site : <https://parrainage.refugies.info/>. La mairie reste bien sûr à votre disposition pour faire remonter vos propositions en cas de problème.

merci
du
fond du
cœur

Infos communales

1er Mars 2022 : les Brigades Vertes arrivent..

Le 12 juillet 2021 le conseil municipal a délibéré en prenant la décision d'adhérer au ' Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux ' aussi appelé « **Brigades Vertes** »



Cette décision a été prise afin d'améliorer et d'apporter une réponse aux problèmes de sécurité et de lutte contre les incivilités de toutes sortes qui ont tendance à se développer sur le territoire de la commune.

Une réunion de travail a eu lieu le 22 février dernier à Lutzelhouse sous l'égide de la Communauté des Communes, en présence des Brigades Vertes et des maires des communes concernées.

Les agents des brigades vertes veilleront au respect et à l'application des réglementations par des actions de prévention ou de verbalisation si cela s'avère nécessaire, et cela en relation étroite avec la mairie.

Leur important champ de compétence leur permet d'intervenir dans des domaines aussi variés que les nuisances diverses, les dégradations et vols, la voirie, les pollutions, la forêt, la pêche et les départs de feux.

La contribution annuelle au syndicat s'élève pour notre commune à 2340,70€. 40% étant pris en charge par la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) il restera à notre charge la somme de 1404,42€.

Les Brigades Vertes **sont déployées depuis le 1er mars** avec une montée en puissance progressive durant les mois à venir, et vont devenir de nouveaux partenaires et interlocuteurs de la vie de notre village.

Jacques Michel



La ZAN

ZAN – Qu'est-ce que c'est ?

La loi **Climat et Résilience** votée le 22 août 2021 qui prévoit de réduire de 55% les gaz à effets de serre d'ici 2030 par rapport à 1990, comporte également un volet appelé **Zéro Artificialisation Nette** ou **ZAN**.

Cette mesure prévoit de limiter par étapes la consommation d'espace et de terres dans les années à venir dans un objectif de sauvegarde des espaces naturels, agricoles et forestiers, pour atteindre zéro consommation en 2050.

Une première étape prévoit la réduction de moitié (calculé de 2010 à 2020) de la consommation de terres à l'horizon 2030.

Une deuxième étape de réduction sera fixée pour chaque commune au travers du Schéma de Cohérence Territoriale ou SCOT Bruche-Mossig à l'horizon 2040...

... Pour atteindre la Zéro Artificialisation en 2050

En conséquence de cette loi, les communes vont devoir à terme limiter leurs projets d'urbanisme à l'enveloppe communale existante. La possibilité de s'étendre en dehors de ce périmètre ne pourra se faire qu'à condition de rendre des espaces urbanisés à la nature.

Nous devons dès à présent prendre la mesure de l'impact de cette loi sur le développement possible de notre commune.

Mais cette loi conforte aussi la politique de protection des espaces initiée par la commune depuis plus de 25 ans au travers du Projet Paysager Communal.



Jacques Michel

Infos communales

Salle de la Fraternité

Dans le questionnaire de consultation des habitants nous avons posé la question de l'utilisation de nos bâtiments communaux. L'ensemble des réponses a convergé vers un bâtiment communal avec une vraie salle des fêtes adaptée à nos besoins permettant des évènements, des moments de convivialité et des locaux pour les associations et les jeunes. Nous avons donc étudié les diverses possibilités et demandé des chiffrages.

Au regard des premières estimations, la somme pour la réhabilitation du « château » pourrait allègrement dépasser le million d'euros en fonction des options retenues. Ceci n'est pas envisageable à court terme dans le budget d'une petite commune sauf en étalant la dépense sur plusieurs années avec pour conséquence un village privé de toute possibilité d'organisation d'évènements pendant tout ce temps.

Nous nous sommes donc intéressés à la salle de la Fraternité, située sous l'église, salle déjà utilisée dans le temps pour les fêtes paroissiales et de nombreux spectacles, concert, théâtre, mais aujourd'hui délaissée car sans accès handicapés et sans toilettes. Nous avons fait appel aux différentes personnes du village qui s'étaient fait connaître pour apporter leur aide, avons échafaudé des plans permettant de répondre aux

besoins actuels et fait chiffrer. Il s'avère que moyennant une somme beaucoup plus modeste nous pourrions réhabiliter cette salle qui pourrait accueillir une centaine de personnes assises avec un espace bar-cuisine et des toilettes. De gros travaux de mise en conformité sont bien sûr à prévoir et il sera impératif de chercher des subventions.



C'est l'opportunité d'obtenir des crédits au titre de la relance rurale qui va, dès cette année, nous permettre de réaliser (sur le côté droit de l'entrée), un accès et une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite avec une somme à charge restante de 30% pour la commune.

Dans un deuxième temps, il est prévu d'entreprendre la rénovation de la salle avec mises en conformité électrique et phonique, installation de toilettes et d'un coin bar permettant également de gérer des repas traiteurs. Des esquisses sont actuellement en cours d'élaboration et nous espérons que ce projet puisse aboutir dans un futur relativement proche.

Avec la proximité de tout l'espace attenant à la mairie, de la cour d'école et de son préau, de la possibilité de pouvoir aménager l'arrière du bâtiment, du café associatif, nous espérons que cet endroit, au centre de village, pourra permettre l'organisation de fêtes, de rencontres. Cette option permettra ainsi de préserver le lien social de notre village le temps nécessaire à la réflexion et aux travaux pour la réhabilitation du château.



Gabrielle Taglang

Des Nouvelles du col de la Perheux

Devant la dégradation lente et continue du col de la Perheux, la protection et la sauvegarde de cet espace naturel chargé d'histoire et encore sauvage est devenu une nécessité.

Devant cet impératif les 4 communes concernées par l'accès au col, à savoir, Waldersbach, Wildersbach, Solbach et Belmont, ont décidé d'agir et de prendre des mesures afin de limiter la fréquentation du col en interdisant le stationnement au col, sur les espaces naturels attenants ainsi que le long des chemins d'accès.

Le 6 octobre dernier notre commune a pris un arrêté allant dans ce sens, en interdisant le stationnement des véhicules depuis la ferme jusqu'au col et depuis le carrefour du chalet des "Amis de la Nature" jusqu'au col.

Afin d'agir de concert et d'unir nos actions, les 4 communes ont délibéré pour demander à la Communauté des Communes de porter ce projet et d'en assurer la coordination.



Cette action se déroulera **dans le cadre du plan "Avenir Montagne 2020/2022"** qui permettra également d'assurer une partie du financement des opérations.

Sont notamment prévues de créer des places de stationnement en aval du col, des opérations de renaturation des parties dégradées avec la mise en place d'entraves au stationnement si nécessaire, et la mise en place en aval des chemins d'accès d'une signalétique identique pour les 4 communes qui permettra d'appliquer et de faire respecter les arrêtés pris par les communes.

A suivre ... avec attention

Jacques Michel

Projet paysager : le travail se poursuit

Vous avez pu constater depuis le mois de février d'importants travaux d'abattage sur le secteur des Hauts Champs, de la Schleif, des Charbonniers ainsi qu'en bordure du parc derrière le Château.

Ce sont des secteurs stratégiques de réouverture du paysage dans le but de faire reculer la forêt qui se trouve trop près des habitations et d'améliorer l'ensoleillement du village. Il a fallu emprunter les routes du village pour évacuer le bois conséquence du repiquage d'épicéas sur les terres agricoles dans les années 50-60... A méditer !!!

Ces opérations répondent à l'action n°7 et n°8 définies dans le Projet Paysager Communal :

Act. n°7 : Entretien des espaces péri-villageois proches des habitations

Act. n°8 : Rénover et trouver une solution d'entretien agricole pour les grand pâturages entourant le village

Cette action se déroule sous maîtrise de la commune en étroite collaboration avec l'Association Foncière Pastorale, acteur incontournable de notre politique paysagère.



La prochaine étape consistera à lancer les actions nécessaires à l'entretien de ces espaces agricoles regagnés sur la forêt et la friche. Ce sera un chantier de plus longue haleine, on sait par expérience que le travail le plus difficile commence une fois que les arbres sont coupés.

Je veux remercier ici l'ensemble des propriétaires qui ont donné leur accord pour procéder au déboisement permettant ainsi la réalisation de cette opération et la poursuite de notre action de sauvegarde de nos terres agricoles et de notre patrimoine paysager.

Jacques Michel

Infos communales

Eclairage public



Un des items évoqué dans notre questionnaire était celui de la possibilité d'éteindre l'éclairage public pendant une partie de la nuit. **76 %** des 94 personnes ayant répondu étaient favorables à cette proposition. Aussi, après quelques réglages techniques, **l'éclairage public sera arrêté entre 23h et 5h30 du matin et ce à compter du 1er avril 2022.**

Sécurité routière



→ Toujours en référence à notre questionnaire, **la vitesse excessive** était dénoncée par une bonne moitié des 88 personnes ayant répondu.

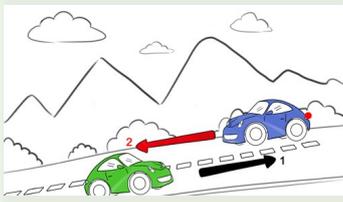


Il a ainsi été voté, à l'unanimité, que **la vitesse à l'intérieur de notre village sera limitée à 40 Km/h**. Nous vous encourageons, comme nous l'avons fait, à faire le test et vous constaterez qu'il y a une grande différence entre 50 et 40 km/h sur nos routes de montagne où une vitesse inférieure est souvent de mise en raison de l'étroitesse de la chaussée et d'une visibilité réduite.

Nous vous rendons particulièrement attentif au croisement dans le grand virage à l'intersection entre les rues de Rothau, de l'Eglise et de la Perheux, où des vitesses excessives sont régulièrement constatées dans un endroit sensible où les enfants sont rassemblés pour attendre le bus. Nous faisons appel à la responsabilité de chacun, le risque est grand de faire basculer des vies pour tenter de gagner quelques secondes sur un trajet.



→ Afin de mieux sécuriser le carrefour entre les départementales D130 et D830 à la Kiaye nous avons pris contact avec la Direction Départemental des Territoires (ex DDE) pour demander les aménagements suivants :



- ⇒ Une signalétique au sol afin de bien matérialiser la séparation des voies avant l'intersection en venant de Wildersbach
- ⇒ Le prolongement de la limitation de vitesse à 70 km/h actuellement en place sur 200 mètres à la sortie de Rothau jusqu'après le grand virage après l'intersection au-dessus de l'usine sur la route de Natzwiller.

→ **Nous vous rappelons que la priorité à droite est la règle dans tout le village.**



Les joies de l'hiver !



Pour sa première année en poste Guillaume a été au rendez-vous des attaques de l'hiver avec une belle réactivité. Interventions de nuit ou aux aurores pour que les travailleurs matinaux de notre village puissent se déplacer en toute quiétude et en toute sécurité. Un grand MERCI à lui !



Travaux

Après la mise en place du macadam, la deuxième partie des travaux de voirie avec le gravillonnage a été effectuée. Pour ce faire, la route a dû être barrée pendant deux jours. Cependant certains ont trouvé bon de déplacer les barrières et de forcer le passage, d'autres de faire crisser les pneus et disperser le gravillonnage par des accélérations intempestives.



Nous rappelons que l'entretien de la « voirie » représente une part importante du budget de la commune. Aussi merci de faire en sorte de ne pas dégrader nos routes par des comportements inappropriés.



Lorsque vous faites des commandes qui doivent vous être livrées n'hésitez pas à signaler l'étroitesse des routes et à demander à ce que la livraison soit faite avec des camions de petits tonnages. Pensez également à privilégier les livraisons aux différents points relais plutôt qu'à domicile.

La réfection du mur de soutènement de la rue de la Perheux devrait enfin être réalisée au printemps voire début de l'été de cette année. Les travaux étaient en effet en attente depuis la défection de l'entreprise qui avait initialement accepté ce chantier et il a fallu trouver d'autres professionnels compétents pour ces travaux complexes. Ceci a pris un certain temps et ce chantier va enfin pouvoir être entrepris d'ici quelques mois.



Bonne retraite Didier !

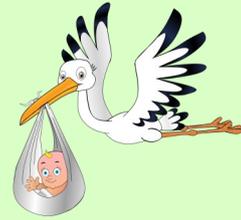
C'est avec émotion que le 28 août dernier nous avons pu fêter le départ à la retraite (effective depuis le 1er

mai 2021) de **Didier Hisler**, ouvrier communal dans notre commune depuis 2007. Entouré de toutes les personnes qui ont eu plaisir à travailler avec lui pendant ces nombreuses années et soutenu par son épouse il a pu, par les différents hommages et petits présents, prendre la mesure de ce qu'il représentait pour les uns et les autres. Ce fut un bon moment de convivialité malgré les mesures sanitaires et chacun a pu remercier Didier pour tout le travail accompli tout au long de ces années au service de notre village. Son large sourire va nous manquer ! Nous lui souhaitons très sincèrement une longue et belle retraite et surtout une très bonne santé préservée.



Gabrielle Taglang

Etat Civil



Naissance

Un premier enfant est né le 21 juin 2021 au foyer d'**Elias-Emmanuel Frantz** et sa compagne, **Gaëlle Gutierrez Amenábar**, domiciliés rue des charbonniers.
Il s'agit d'une petite fille prénommée **Morena**.



*Bienvenu Morena,
nous nous associons au bonheur
de tes parents et grands-parents
que nous félicitons et à qui ton
si joli sourire doit apporter
beaucoup de joie.
Nous nous réjouissons de faire
ta connaissance*

Baptême

Le 27 juin 2021
Timothé Malaisé,
fils d'**Ingrid Martin** et **Damien Malaisé**
a été baptisé à l'église de Wildersbach



*Timothé a bien suivi le cérémonial
de son baptême
et tient à le montrer à ses parents.*



Mariage



*Nous vous souhaitons très sincèrement
une longue et belle route
jalonnée de beaucoup de « hauts »
et de tout petits « bas »
(pour mieux apprécier les hauts !).
Avec toutes nos félicitations
et nos vœux de bonheur.*

Le jeudi 09/09/2021 à 9 heure du matin,
Valérie Pfister et **Aurélien Villemin** se sont dit « OUI » devant
Monsieur le Maire à la mairie de Wildersbach.
Le couple est domicilié 122 Rue du Grand Chemin.



Grands anniversaires



Nous avons eu le très grand plaisir de fêter en les entourant de toute notre attention et en partageant cet événement avec leurs proches dans la bonne humeur, l'humour et la gentillesse qui les caractérisent
nos doyens Yvonne Kastler et Edmond Scherrer

le 20 décembre dernier,

Yvonne Kastler a fêté ses 95 ans



le 11 Juillet 2021

Edmond Scherrer a fêté ses 90 ans



Un très joyeux anniversaire Yvonne et Edmond, une bonne santé préservée et à bientôt le plaisir de vous revoir autour d'un capuccino ou pour une partie de belote au café associatif !

Décès



Le 16 octobre dernier est décédé **Franck BAU**, âgé de 53 ans seulement, après avoir lutté avec beaucoup de courage contre la maladie. Il était le papa de 5 enfants, Elodie, Laeticia, Anthony, Allison et Dylan et occupait un appartement communal, rue de Leyde, depuis près de 10 ans.

Le 18 octobre 2021 a eu lieu la cérémonie d'obsèques d'**Anne-Marie MERTZ**, née le 17 août 1923. Native de Wildersbach elle était la fille d'Hélène Weber et de Robert Claude, Directeur des usines textiles Claude frères de Wildersbach. Elle épousa à l'église de notre village Marcel Mertz le 28 février 1955. De cette union naquirent trois enfants, Evelyne, Jean-Didier et Stéphane et elle fut l'heureuse grand-mère de 4 petits fils. Elle s'en est allée dans sa 99ème année le 12 octobre 2021.

Les anciens de notre village se souviennent avec émotion des moments de rencontre qu'elle organisait dans le cadre des « éclaireuses ». Avec patience et gentillesse elle réunissait « les petites ailes » pour des moments de partage très appréciés autour du chant.

Le 25 janvier 2022 **Madeleine Richard** a quitté les siens moins d'un mois avant son 90ème anniversaire. Née à Neuwiller-la-Roche le 20 février 1932 elle était la fille de Louise Bohy et d'Hermann Fassler, ancien maire de Wildersbach de 1947 à 1965. En 1961 elle a épousé Jean Richard. Elle fut l'heureuse maman de trois enfants, Jacqueline, Michèle et Claude. Elle eut le bonheur d'être la grand-mère de 3 garçons et l'arrière-grand-mère d'une petite fille. Depuis 1977 elle était domiciliée rue du Champé, maison voisine de celle de son fils Claude qui prenait soin d'elle. En 2020 son état de santé a nécessité son entrée en maison de retraite où elle s'est éteinte entourée par les siens. Ses obsèques ont eu lieu au temple de Wildersbach le 31 janvier 2022.

Aux enfants, petits-enfants et familles dans la peine nous présentons nos plus sincères condoléances.



Les nouveaux arrivants

Bonjour à tous les Wildersbachois et Wildersbachoises, nous sommes **Julie et Jean-Yves Prévault**, et nous avons emménagé rue du Champé en avril 2021 avec **notre fille Joane et notre fils Sacha**.

Nous sommes ravis de vivre dans un environnement aussi magnifique saison après saison, et nous tenons à remercier tous les habitants rencontrés jusqu'ici pour leur accueil chaleureux et leurs sourires.



Vous risquez de me croiser au détour d'un sentier ou d'une rue, je suis **Véronique Seyer**, originaire de Strasbourg et nouvelle habitante depuis mi-août dans ma petite maison chemin des hauts champs. Grâce à mes charmants voisins, j'ai déjà pu apprécier l'ambiance et l'accueil très chaleureux de ce village. La « Marche contée » m'a permis de découvrir les promenades et légendes du Ban de la Roche et du col de l'apéro... (La Perheux !!).

Cette magique nature environnante m'inspire pour mes activités artistiques et créatives. Après l'automne et l'hiver, j'ai hâte de découvrir les plus belles saisons de l'année, le printemps, l'été, et de profiter de tout ce que la nature peut nous offrir.

A bientôt dans les rues de Wildersbach

Bonjour à tous, je suis **Anne-Marie Gerstlé**, habitant rue du Champé. Auparavant j'habitais Strasbourg.

En décidant de venir m'installer dans ce petit village de la vallée de la Bruche, j'ai trouvé ce que je cherchais... Un beau cadre de vie avec forêts et montagnes, ce qui m'offre une source inépuisable de balades en pleine nature. Toutes les personnes rencontrées depuis mon arrivée m'ont si bien accueillie que cela m'a fait chaud au cœur !

Merci à vous !

Je me réjouis de faire partie de ce village authentique et dynamique.



Vous êtes récemment arrivés dans notre village ? N'hésitez pas à nous envoyer un petit texte de présentation, avec ou sans photo, et nous serons très heureux de le publier dans notre prochain journal communal

La vie paroissiale

Les conditions sanitaires n'ont pas empêché l'activité dans notre paroisse.

Les cultes ont toujours lieu une semaine sur deux en alternance avec Neuwiller **le dimanche matin à 10h**. Les dates sont précisées dans le *Nouveau Messenger*, revue bimestrielle relatant la vie des paroisses du ban de la Roche à laquelle vous pouvez vous abonner en vous adressant à Jacqueline Halter, conseillère presbytérale, qui sera ravie de vous le déposer à domicile.

Notre temple est ouvert à tous n'hésitez pas à venir partager un moment de recueillement ou de prière. Si vous avez un doute quant à une célébration un dimanche matin, la mise en action des cloches de notre église à 9h, une heure avant la célébration, vous le rappellera.

Le 27 juin dernier nous avons eu la joie d'entourer **Timothé**, fils d'Ingrid Martin et de Damien Malaisé, ainsi que toute sa famille à l'occasion de son **baptême**.

Le dimanche 3 octobre a été célébré **le culte des récoltes** avec un autel magnifiquement garni de divers légumes riches en couleurs. La récolte a été donnée à l'association caritative Entraide Haute-Bruche, située à Rothau. Elle accueille des bénéficiaires venant de divers villages de Barembach à Saales. Vous trouverez toutes les informations sur le site <http://entraidehautebruche.ekloblog.com>

Le 19 décembre les enfants du club biblique qui se réunissent une fois par mois les dimanches matin nous ont présenté une **très belle saynète de Noël**. Avec Nicole Steimer, leur dynamique et bienveillante enseignante, dans le rôle d'une grand-mère ouvrant sa vieille malle, les enfants ont découvert mille trésors de Noël. Une chaleureuse ambiance a été entretenue par la fanfare de la vallée de la Rothaine qui avec le talent que nous leur connaissons a interprété chants et mélodies de Noël repris avec émotion par l'assemblée.



Pour la **période de Pâques** le culte du vendredi saint aura lieu le 15 avril à 10 h à Wildersbach et le culte de Pâques le dimanche 17 avril à 10 h à Neuwiller. La sainte cène sera célébrée lors des deux cultes.

Pour rappel deux bien belles coutumes :

- ◆ celle de se **retrouver le dimanche de Pâques, à 6h au soleil levant au col de la Perheux** pour regarder, tous ensemble, de tous les villages avoisinants, le soleil se lever et célébrer la résurrection. L'ascension se faisant bien entendu à pied, rendez-vous à 5h devant la mairie pour monter tranquillement au col ou nous retrouverons tous les courageux de nos villages voisins. Les petits-déjeuners habituellement partagés ne pourront l'être en raison des conditions sanitaires mais pourront néanmoins être dégustés dans la joie d'être ensemble.
- ◆ celle du **culte en pleine nature au lieu dit « la Chapelle »** où se trouvent les vestiges de la chapelle St Louis qui jadis se dressait entre nos deux communes actuelles de Neuwiller et Wildersbach. Chaque année, lorsque le temps le permet, a lieu à la fin de l'été, un culte consistorial dans une ambiance très particulière, sous la protection des grands chênes. Si deux années consécutives le culte n'a pu avoir lieu à l'extérieur, cette belle célébration est toujours d'actualité et nous espérons pouvoir la reconduire cette année habituellement le dernier dimanche du mois d'août.

A connaître également : l'existence du groupe DAVID

Celui-ci cherche à créer du lien au sein de nos paroisses. Quels événements organiser afin que chacun se sente accueilli ? Qu'avons-nous envie de partager ? Quel est le témoignage des paroisses de notre consistoire ? Si ces questions vous intéressent venez participer au groupe. Celui-ci est ouvert. On peut l'y rejoindre n'importe quand sans engagement.

Prochaine rencontre : les 11 mars et 8 avril 2022 - Contact fabien.andre@uepal.fr - 03 88 97 06 41

Gabrielle Taglang avec les conseillères presbytérales : Martine Fisher, Jacqueline Halter et Michèle Ludwig

La vie des écoles



La rentrée des maternelles

Avec des enfants en super forme !



Le Noël enchanté de Yétou



Le vendredi 26 novembre, nous sommes allés à la Salle des fêtes de la Rothaine pour regarder le spectacle : *le Noël enchanté du Yétou*. C'est l'histoire de Tom et Axel. Axel a envoyé ses devoirs au Père Noël à la place de sa lettre. Ils trouvent de l'aide auprès d'un lutin. Ils vont chez le Père Noël mais le lutin se trompe de formule et tous les cadeaux se retrouvent chez le Yétou. Le Yétou n'a jamais reçu de cadeau, il veut tous les garder pour lui. Les enfants de l'école ont aidé le lutin à faire un cadeau au Yétou. Ils ont chanté et dansé. Le Yétou était content, il a rendu les cadeaux au Père Noël. Il est même devenu un lutin du Père Noël. Axel a fini par retrouver ses devoirs. Pour les remercier, le lutin a offert un CD à tous les enfants de la petite section au CM2, tous les enfants ont passé un bon moment. Nous remercions les communes pour ce beau cadeau.



Préparations pour la St Nicolas et Noël



Pour le plaisir des yeux...
et des papilles !

Et tout récemment ...le carnaval et ses déguisements



La joie des enfants
et une belle surprise
avec les beignets que
Mme Maetz a gentiment
préparés pour
toute la classe !
*Merci à elle
et bravo aux enfants
pour leurs
superbes déguisements*



Association des parents d'élèves du R.P.I. de la Rothaine

Le bureau élu pour l'année scolaire 2021/2022, est composé des 6 membres suivants :

Présidente : Pauline DUBRUNFAUT

Vice-présidente : Agnès STEPIEN

Trésorière : Stéphanie BLANCHARD

Trésorière adjointe : Aurore NUSS

Secrétaire : Séverine HOUTMANN

Secrétaire adjoint : Céline SCHILLINGER

Rétrospective pour l'année 2020/2021 :

23 septembre et 31 octobre 2020 : collecte de pommes en collaboration avec les écoles du RPI pour fabrication de jus de pomme vendu pour financer les projets d'école.

3 décembre 2020 : distribution de 10 masques lavables pour les élémentaires du RPI de la Rothaine.

16 décembre 2020 : vente de fromages.

Janvier 2021 : achat de puzzles pour l'école maternelle.

Juin 2021 : financement d'une journée d'initiation aux premiers secours par la croix rouge locale (500€) et financement d'une partie de la sortie de fin d'année des maternelles (250€).

Juillet 2021 : commande groupée de fourniture scolaire.

1^{er} octobre 2021 : remise des diplômes aux primaires ayant participé à la journée d'initiations aux premiers secours (<https://www.dna.fr/education/2021/10/12/premier-diplome-de-la-croix-rouge-pour-les-eleves/>)

Décembre 2021 : vente en porte à porte de mannele et vente de fromage

Pas de prévisions pour 2022

Une kermesse dans le meilleur des cas en Juin à WILDERSBACH.

Toutes les actions menées sont faites pour agrémenter la vie des élèves par des sorties ou des spectacles.

Toutes les personnes souhaitant participer aux activités de bénévolat sont les bienvenues.

Coordonnées : Siège social : chez Pauline Dubrunfaut, 88 rue Principale, 67130 NATZWILLER – 06.13.20.66.96 – aperpirothaine@gmail.com – <https://www.facebook.com/APE-RPI-de-la-Rothaine-665826963566671/>



Les associations

Association Foncière Pastorale



Depuis le 25.10.2021 et suite à la démission de Monsieur Christophe Bauer de son poste, Fanny et moi-même, avons repris la présidence et la vice-présidence de l'AFP le Wildbach. Nous souhaitons remercier les membres du bureau pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Nous conservons ensemble la même vision et souhaitons faire au mieux pour continuer cette aventure afin que notre village soit toujours plus agréable à vivre

Comme vous l'avez constaté, et comme cela était déjà le cas les années précédentes, la conjoncture sanitaire ne nous a toujours pas permis d'assurer de nouvelles « sorties nettoyage ». Cependant, nous avons tout de même réussi à mettre en place un nouveau projet en partenariat avec l'association EMMAÛS. Quelques chèvres de race Lorraine vont bientôt être accueillies pour nous aider à entretenir les paysages du village.



De plus, nous avons également réalisé une opération conjointe avec la commune dans le cadre du projet paysager communal, qui a permis la coupe de plusieurs sapinières sur les hauteurs du village. Nous en profitons pour remercier tous les propriétaires qui ont donné leur accord pour la réalisation de ce projet.



Ouvrir l'espace et donner de la clarté reste l'enjeu majeur de notre association, c'est pourquoi nous souhaitons remercier tous les bénévoles qui prennent à coeur cet objectif et qui nous soutiennent, comme les autres associations complémentaires à notre projet

Nous vous donnons rendez-vous, si possible, en 2022 pour de nouvelles journées ensemble, sur le terrain. D'ici là, nous vous adressons nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Le Président Jean-Marc MATHIS
La vice-présidente Fanny MARCK VILLERMAUX



Dernière minute : prochaine sortie de travail prévue le 26 Mars 2022- RDV à 7h45 au Château

Wildersbach Highlands et Compagnie

Je vous présente au nom de l'association tous nos meilleurs vœux pour 2022. Que cette nouvelle année puisse voir la fin de cet épisode « covidésque » afin de pouvoir envisager sereinement l'organisation d'une 2^{ème} fête toujours en l'honneur de Carie et Nicky.

En attendant nos pensionnaires ont apprécié l'illumination de leur grange à foin, participation aux efforts faits par la MJC pour dynamiser et embellir le village pendant les fêtes de fin d'année.

En 2021 les clôtures jusqu'ici provisoires ont été remplacées par de solides piquets et l'agrandissement du haut des pâtures est prévu courant de cette année.

La date d'une sortie pour entretenir et vérifier le bon fonctionnement de l'électrification des enclos sera fixée pour ce printemps, une fois passé le pic Omicron. Ce sera peut-être, enfin, l'occasion d'inaugurer officiellement l'abri des Highlands en ouvrant ses portes à tous.

Comme les années précédentes nous passerons vous proposer le renouvellement de votre adhésion pour 2022.

En attendant nous vous souhaitons à tous une bonne santé, plein d'espoir et d'optimisme !

Marie-Laure Halter présidente



Wildersbach Paysages Vivants

Habituellement réalisée en juin, la fenaison de l'année 2021 a été compliquée par des conditions météorologiques nous obligeant à repousser celle-ci jusqu'à trouver un créneau favorable mi-juillet. Si nous avons été confronté en 2020 à un manque de fourrage, ce ne fut pas le cas de cette année et, grâce à une mobilisation importante de bénévoles, nous avons pu faire le plein de notre hangar à foin. Ce fourrage sera utilisé tout au long de l'hiver pour nourrir, highlands, vosgiennes et chèvres.

Nous tenons à remercier très sincèrement toutes les personnes qui se sont impliquées pendant une dizaine de jours pour cette fenaison nécessitant plusieurs étapes pour un foin de bonne qualité.



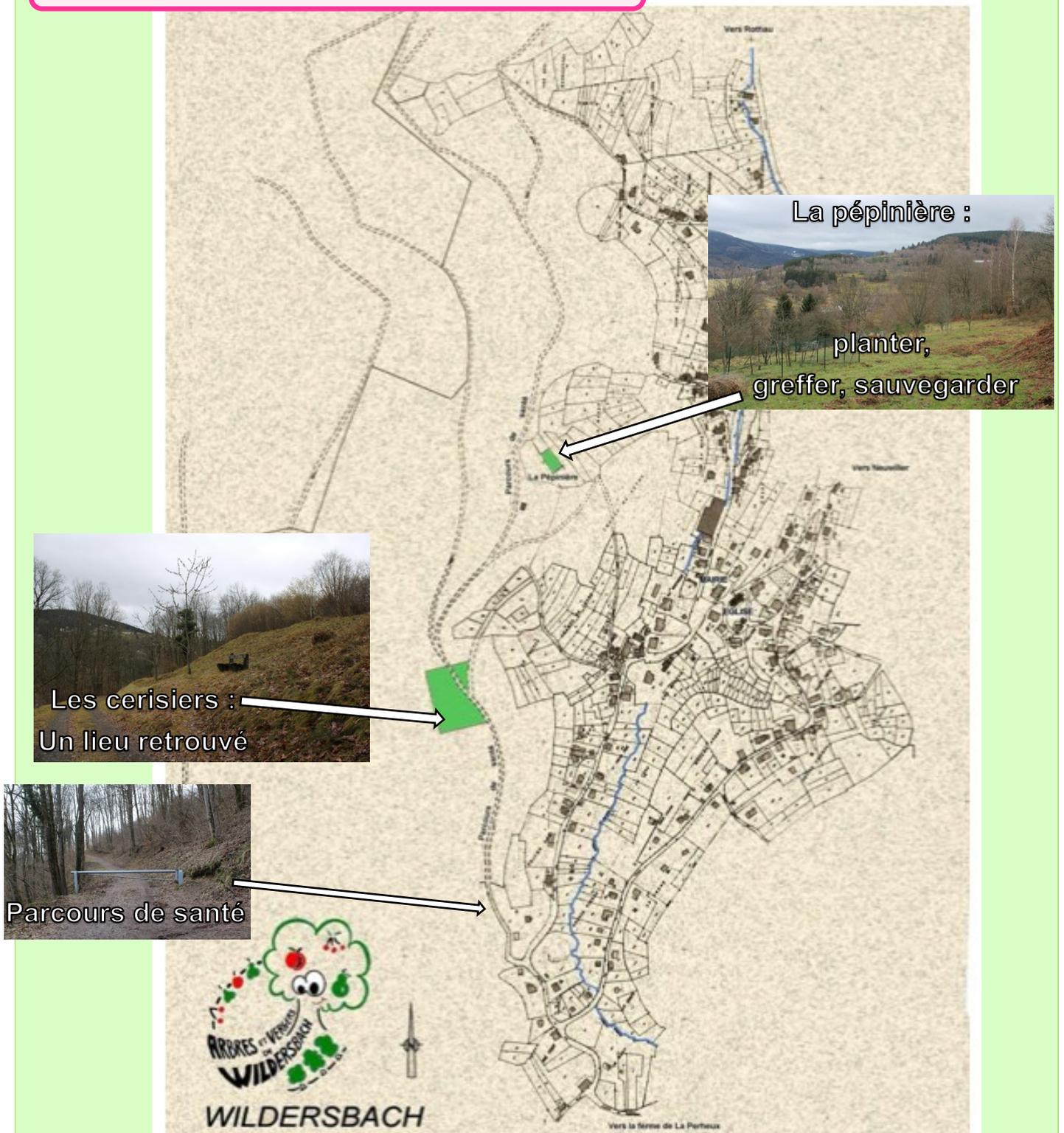
Si une partie du travail peut heureusement se faire avec des tracteurs auxquels sont rattachés faucheuse, faneuse, andaineuse, botteleuse, remorque, celui-ci n'en est pas moins difficile pour les organismes car le matériel est ancien,

souvent capricieux, et le terrain en pente difficile ne permettant pas la moindre erreur. Des bras sont aussi nécessaires pour faner dans les endroits inaccessibles par les engins, refaire les andains, récupérer le foin éparpillé et surtout lever à bout de bras les bottes pour les ranger au fur et à mesure de l'avancée du tracteur sur les remorques dans un premier temps puis les entasser méthodiquement dans cet immense hangar.



En fin de journée les héros sont fatigués !!!

Arbres et Vergers de Wildersbach



Nos sorties s'intitulent « cerisiers et pépinière », pourquoi ?

Cerisiers : Nous avons défriché et replanté des arbres fruitiers à l'emplacement où se situaient les anciens « cerisiers de la commune », nous entretenons ce bel endroit depuis 2006.

Pépinière : Nous avons choisi d'établir une pépinière à côté de l'abri du Chenôt pour y élever des arbres fruitiers et pour sauvegarder quelques anciennes variétés locales présentes dans le village. Nous avons également planté un petit verger à proximité. Elle est née en 2007.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux participants à notre sortie du 11 septembre : ce fut un beau moment convivial, de travail, de découvertes et d'échanges. Nous avons pu entretenir les deux lieux qui nous tiennent à cœur depuis la création de notre association, les cerisiers et la pépinière avant de partager un repas et beaucoup d'idées à l'abri du Chenôt.

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue au château le 20 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir notre Maire, Jacques Michel, et de le remercier pour le soutien communal.

Nous avons procédé au renouvellement des membres du bureau : ont été élus ou renouvelés Jean-David Grandgeorge, président, Michel Kohl, vice-président, Yvan Brahy, secrétaire, Mathieu Huguod, trésorier et Jean-Jacques Poirot.

Une AG extraordinaire devrait nous permettre de modifier nos statuts pour les mettre davantage en cohérence avec nos actions et renforcer l'intérêt que nous portons à la sauvegarde de notre environnement en ajoutant paysage à notre nom



Jean-Marc Schmitt, notre trésorier historique, va bientôt s'envoler pour de nouveaux horizons. Nous avons eu le plaisir de le remercier pour son enthousiasme, pour ses talents de cuisinier et bien évidemment pour la tenue des comptes. Il restera un membre actif avant de partir vers le sud. Merci à Mathieu qui reprend le flambeau !

En 2022, nous espérons que la situation redevienne « normale » et nous permette d'organiser deux sorties : la première au printemps et la seconde en fin d'été. Une simplification de nos statuts et le fait d'adjoindre le terme de paysage à notre nom fera l'objet d'une AG extraordinaire.

Une sortie guidée vous sera proposée lorsque la situation sanitaire le permettra sans contraintes, elle nous permettra de vous présenter nos activités en vous faisant découvrir les cerisiers et la pépinière de l'intérieur.

Nous accueillerons avec plaisir les nouveaux habitants qui ont rejoint notre petit coin de nature encore préservée !



Pour tous renseignements : arbres.vergers@yahoo.fr

Jean-David Grandgeorge, président

Association de chasse du Mercahon



Régies par le Droit local d'Alsace et de Moselle, l'organisation et les pratiques de la chasse, en Alsace diffèrent sensiblement de la manière dont celles-ci sont organisées dans le reste de la France. Ces règles issues du droit germanique font partie intégrante du Code de l'Environnement et s'appliquent indépendamment des évolutions nationales. Dans ce contexte, le droit de chasse sur le ban communal est administré par la commune, au nom et pour le compte des propriétaires fonciers. Il appartient aux communes, d'organiser tous les neuf ans, par adjudication, la location des lots communaux de chasse. Ces adjudications s'organisent et respectent des modalités définies dans un cahier des charges de location des lots de chasse communaux pour la période considérée. Ce cahier des charges est défini conjointement entre les Services de l'Etat, les Collectivités Territoriales, les représentants des instances forestières et agricoles et la Fédération Départementale des chasseurs. Il est approuvé par le Préfet. Il peut faire l'objet d'adjonction de Clauses Particulières visant à imposer des dispositions spécifiques locales. A l'issue de cette phase d'adjudication, le locataire désigné détient un droit de chasse exclusif sur le ou les lots attribués et s'engage pour une durée de neuf ans par la signature d'un bail de location. Ce cadre réglementaire est complété par un Schéma Départemental de Gestion Cynégétique qui définit très précisément les conditions et contraintes qui s'imposent aux chasseurs.

Le produit financier de la location du ou des lots de chasse communaux représente sur la durée une recette non négligeable pour le budget communal, notamment pour les petites communes forestières.

Pour la Commune de Wildersbach, le droit de chasse est attribué depuis le renouvellement du bail de chasse en 2015 à l'Association de chasse du Mercahon association à but non lucratif régie par le droit local d'Alsace et de Moselle. Son but est de permettre à ses membres de chasser sur les territoires loués par l'Association et de promouvoir la chasse auprès des autres usagers de la nature. Au ban communal de Wildersbach, viennent s'ajouter les lots de chasse communaux de Belmont et de Neuviller-la-Roche et constituent un territoire cohérent sur le plan géographique et cynégétique.

Notre association s'inscrit dans la durée et la continuité puisque, plusieurs membres de notre association sont présents sur le territoire depuis plus de vingt ans. L'admission d'un nouveau membre au sein de notre association suppose une adhésion au projet associatif qui énonce les valeurs de l'Association reposant sur un souci permanent de respect des villageois et des autres usagers du territoire.

Ce projet associatif repose sur deux principes généraux :

- **Une association de chasse citoyenne inscrite dans son territoire.** A ce titre, l'association et ses membres se doivent d'avoir pour souci permanent le respect des habitants et usagers dont nous partageons l'espace. Elle se doit de vulgariser et d'expliquer ses modes d'actions et ses pratiques afin de les rendre plus compréhensibles au plus grand nombre.

- **La chasse n'est pas un produit, et les chasseurs en sont acteurs et non simplement consommateurs.** De ce fait, l'association s'engage à mettre en œuvre tous les moyens pour réaliser les objectifs qui sont fixés en concertation avec la Commune, l'Office National des Forêts et les chasseurs en matière de réalisation des plans de chasse. Ceux-ci sont fixés annuellement pour les chevreuils et les cervidés. La réduction des populations de sangliers, en particuliers, dans le cadre de la lutte contre les dégâts occasionnés dans les cultures et prairies et/ou dans les jardins des particuliers, qui ne font pas l'objet d'indemnisation contrairement aux terrains agricoles, est également une priorité.



Pour réaliser ses objectifs, notre association met en œuvre deux modes de chasse :

- ◆ Individuel, par la pratique de l'affût depuis des miradors, par exemple et de l'approche, dont l'objectif est d'identifier le gibier à prélever le cas échéant, dans le cadre de la gestion ou de la régulation des espèces.
- ◆ Collectif, par l'organisation de battues réunissant des chasseurs postés et des traqueurs appuyés par un ou plusieurs chiens. En règle générale, nous organisons sept battues entre le 15 octobre et le 01 février dont le calendrier est communiqué à la commune dès le mois de mars et fait l'objet d'une publication dans les bulletins communaux, dans la presse locale, sur les sites spécialisés pour les randonneurs, et à l'office du tourisme du Champ du Feu. Ces battues se déroulent obligatoirement les samedis. Quelques poussées peuvent toutefois être organisées le dimanche, sur autorisation de Monsieur le Maire et répondent à une nécessité d'intervention de notre part sur un point chaud en matière de dégâts de gibier, par exemple.

Le jour de la battue, les parcelles chassées font l'objet de la mise en place par notre association de panneaux d'information de « Chasse en cours » sur les chemins et allées forestières principales afin d'informer les usagers du déroulement de cette battue.

Ce sont bien à ces différentes occasions, que nous sommes appelés, les uns et les autres à nous rencontrer et à partager cet espace commun et nous pouvons nous féliciter que dans la très grande majorité des cas, ces rencontres permettent un temps d'échanges courtois.

Les évolutions sociétales actuelles, les effets de la pandémie que nous subissons encore et l'évolution des activités humaines, ont considérablement transformé le rapport à la nature depuis une vingtaine d'années. L'évolution des modes de vie, d'alimentation, de loisirs a profondément remanié le rapport à la nature, à l'animal et à l'environnement. Dans ce contexte la pratique de la chasse est de plus en plus contestée et nous devons en tant que chasseur le comprendre et le respecter. Cependant la pratique de la chasse demeure nécessaire, en particulier dans la lutte contre les dégâts causés par les espèces de gibiers. Toutefois, elle ne peut pas se justifier uniquement par cette fonction de régulation. Les chasseurs, par leur présence régulière sur le terrain, leurs observations sont des interlocuteurs pertinents des communes et des Services de l'état. Les travaux qu'ils réalisent au profit de la faune, entretien des prairies en forêt, des banquettes herbeuses au bord des chemins, plantation de fruitiers, ramassage des déchets etc. contribuent également au maintien des espèces et des espaces naturels.

Nous sommes convaincus que nous sommes des acteurs du territoire et souhaitons dans les années à venir, et malgré un contexte de plus en plus compliqué, poursuivre notre partenariat avec la commune, les habitants et le tissu associatif du village.

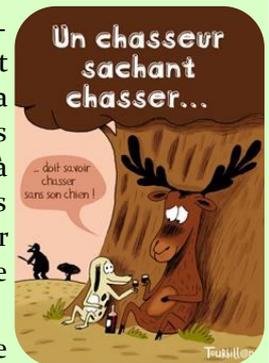
Dans le cas où vous souhaiteriez découvrir par vous-même les spécificités de nos activités, n'hésitez pas à nous contacter et nous serons ravis de vous accueillir et de vous accompagner dans cette découverte.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter soit par l'intermédiaire de la Mairie, soit directement en contactant le président de l'Association de Chasse du Mercathon, Monsieur Laurent Bonnord au 06.62.57.48.89 ou par le biais de l'adresse électronique de l'Association : mercahon@gmail.com.

Pour l'Association de Chasse du Mercathon : Le président Laurent Bonnord

Dates prévisionnelles des battues 2022-2023

- ⇒ Samedi 15 octobre 2022
- ⇒ Samedi 05 novembre 2022
- ⇒ Samedi 26 novembre 2022
- ⇒ Samedi 10 décembre 2022
- ⇒ Mardi 27 décembre 2022
- ⇒ Samedi 07 janvier 2023
- ⇒ Samedi 28 janvier 2023



L'association se tient à la disposition des habitants intéressés par du gibier. N'hésitez pas à nous contacter

La M.J.C.

Malgré l'épidémie de COVID, la MJC n'est pas restée inactive lors du 2ème semestre de l'année 2021.

Jusqu'à mi-octobre les 1er et 3ème dimanches du mois, les sympathisants se sont retrouvés dans l'enceinte du château. Au programme jeux de quilles, de plein air ou tout simplement pour le plaisir d'échanger autour d'un verre. Une joie non dissimulée après des mois de confinement.



3 marches contées ont été programmées les 31/07 - 25/08 - 11/09. Toutes ces sorties pédestres connaissent un grand succès et affichent complet à chaque fois. L'équipe d'animation est bien rodée et enchante les participants qui ne tarissent pas d'éloges sur les prestations rencontrées.

En septembre a eu lieu l'inauguration du café associatif. Un départ prometteur, des rencontres inter-générationnelles intéressantes, une affluence en hausse. Tous ces paramètres positifs ont été freinés par les mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du virus. Compte tenu de la situation le café est actuellement en sommeil. Dès que possible une réouverture s'imposera car il répond à un besoin unanimement partagé par tous.

Le 27 novembre afin de célébrer l'Avent, une vente de Noël s'est tenue au château. Toutes les couronnes et bredeles ont trouvé preneur.

Sous un temps hivernal, neige et froid de circonstances, plusieurs courageux marcheurs ont emprunté le chemin des lumières sur le haut du village. A l'arrivée au château un magnifique conte raconté avec brio par Raphaël nous a transporté dans la magie de Noël. Un bon vin chaud offert par l'association a réchauffé les corps et les cœurs.



En espérant que l'année 2022 voit la disparition du COVID, nous vous proposons ci-après le calendrier des manifestations à venir. Sous toutes réserves.

Programme 2022—dates à retenir :

- ⇒ 13 mars Assemblée Générale à 11h à la salle de la fraternité
- ⇒ 26 mars Marche Contée : légendes et histoires du ban de la Roche
- ⇒ 02 avril atelier décorations de Pâques
- ⇒ 09 avril Marche Contée
- ⇒ 01 mai sortie pédestre et bœuf à la broche
- ⇒ 26 Mai journée brotelets au Chenot
- ⇒ 25 juin soirée quilles - jeux de société - tartes flambées
- ⇒ 27 août Marche Contée
- ⇒ 01 octobre marche nocturne avec animations
- ⇒ 26 octobre atelier décorations automne
- ⇒ 19 novembre atelier décorations de Noël
- ⇒ 26 novembre vente de Noël avec animations. Chemin des lumières



Partagez un moment convivial et divertissez-vous avec différents jeux d'extérieur comme le jeu de quilles traditionnel, la pétanque, le molky etc... **tous les 1er et 3ème dimanche du mois à partir du 15 mai.**



D'autres manifestations sont susceptibles d'être programmées en fonction d'événements ou de l'actualité.

Dans l'espoir de vous rencontrer en bonne santé lors de ces festivités, la MJC vous présente ses meilleures salutations et vous assure de son entier dévouement.

Luc Hazemann, Président

Des nouvelles du café associatif !

Après une inauguration officielle fin août en présence des élus, des membres de la MJC et de toutes les personnes impliquées dans cette nouvelle et belle aventure nous sommes très heureux de vous informer de l'ouverture du café associatif depuis le **11 septembre dernier**. Celui-ci est ouvert

tous les mercredis de 14h à 18h et samedis de 14h à 22h avec possibilité, suite à la demande des usagers, d'une petite restauration avec knacks pour se sustenter.

Ces trois premiers mois furent un réel succès avec la présence de jeunes venus jouer au baby foot côtoyant et discutant avec des plus anciens attablés devant une belote. Une bonne ambiance également le samedi soir avec des échanges animés entre deux bouchées de saucisse et une gorgée de bière.

Le mobilier a bien évolué depuis le mois de septembre. Mme Gerstlé, nouvelle habitante (voir rubrique consacrée), nous a généreusement offert tables et chaises de restaurant donnant à notre local une vraie allure de bistrot. Un évier avec chauffe-eau neufs donnés et installés par Etienne Halter complétés d'un lave-vaisselle et d'un réfrigérateur-congélateur nous permettent de vous recevoir dans de bonnes conditions. De plus les bricoleurs

de notre équipe se sont attelés à la construction d'un bar, à base de palettes, très adapté à nos besoins avec un très beau rendu esthétique. Tout récemment Guillaume a relooké le coin enfants après que nous ayons dû démonter le grand tableau qui retrouvera une nouvelle vie dans une salle de classe de Natzwiller. A tous un grand MERCI !



Une bibliothèque est également à votre disposition avec une très grande diversité de livres pour petits et grands. Un petit coin cocooning vous permettra de prendre connaissance d'un ou l'autre article dans les revues mises à votre disposition. Ceux-ci peuvent être emportés, gardés, rendus, échangés à votre convenance. Nous réfléchissons à mettre des livres à disposition dans un autre endroit ouvert en continu.



N'hésitez pas à venir découvrir cet endroit convivial avec vos enfants ou petits-enfants. Nous avons beaucoup de jeux pour les petits ainsi que des jeux de société à proposer aux plus grands. Ceux qui en ont déjà profité étaient ravis. Le baby-foot est aussi très apprécié par tous les âges. Les adultes ont aimé ces moments d'échanges, refaire le monde, jouer aux cartes.

Ces trois premiers mois ont été une expérience très enrichissante nous confortant quant à l'importance de ce lieu d'échanges multigénérationnels dans la vie sociale de notre village. Les conditions sanitaires nous ont malheureusement amené à fermer temporairement avant Noël. Omicron nous a incité à prolonger encore un peu cette fermeture mais soyez assurés que nous rouvrirons dès que possible cet endroit qui a été apprécié de tous ceux qui ont eu la curiosité de venir le découvrir.

Toutes les propositions seront les bienvenues. Et si vous souhaitez intégrer l'équipe d'organisation, vous serez accueillis à bras ouverts ! Plus nous serons nombreux moins les charges seront contraignantes et plus la motivation sera grande. Lors de notre consultation des habitants en début de mandat, 91 personnes avaient répondu à la question concernant la création d'un café associatif. **92,3 % ont trouvé l'idée intéressante et 36 personnes (+ 8 si besoin) acceptaient de prendre part au fonctionnement** aussi aujourd'hui nous comptons sur vous pour participer de quelque façon que ce soit, même très ponctuelle, à cette belle aventure.

Dernière minute : le café réouvrira ses portes dès le mercredi 16 Mars - nous vous attendons nombreux !

Contacts : Gabrielle Taglang 06 82 06 36 90—Laurent Blanchard 06 13 91 85 47



Une première pour Halloween !

Voici une belle initiative émanant des échanges au café associatif, cette proposition de Camille Pfister d'animer un atelier de décoration pour Halloween. La salle de la Fraternité a été mise à disposition



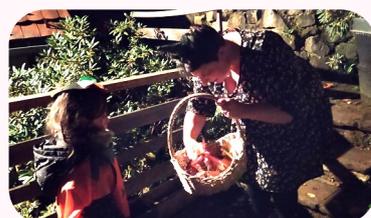
le samedi après-midi 30 octobre pour accueillir les enfants qui ont pu, avec l'aide de Luc et Christine, par des découpages, coloriages, assemblages de divers éléments naturels récupérés dans nos forêts et évidemment des fameuses citrouilles, créer les décorations d'Halloween que vous avez pu en partie découvrir sur les fenêtres de la mairie. Un très bel après-midi apprécié de tous.



Pour concrétiser cet événement, rendez-vous a été donné par l'équipe du café associatif **le dimanche 31 octobre à 17h30** dans la cour de l'école à tous les enfants qui souhaitent se regrouper pour un tour de village à la recherche des fameux bonbons tant désirés.



Accompagnés de leurs parents, c'est une jolie troupe magnifiquement déguisée qui s'est regroupée autour d'un jus de pommes chaud (délicieux, merci Lolo) et d'une brioche, piaffant d'impatience dans l'attente de se ruer sur les sonnettes des maisons en hurlant « **des bonbons ou un sort !** ». Le succès fut tel qu'il fut impossible d'enchaîner le bas village. Les enfants peinaient à porter leurs sacs débordant de bonbons après deux heures de porte à porte, épuisés (si, si, cela arrive !) à force de courir dans toutes les directions (y compris les montées !) en poussant leur slogan accompagné de cris de joies. **Vraiment un excellent moment !**



Un très grand MERCI à Camille.

A refaire l'année prochaine...prenez date !



Gabrielle Taglang



Et toujours quelques rappels importants

➔ **Toute intervention sur la façade ou le toit de votre maison** nécessite, en fonction des travaux envisagés, le dépôt en mairie d'une demande préalable ou d'un permis de construire... même pour un ravalement de façade, un nouveau crépis, une nouvelle peinture ou si vous remplacez vos tuiles.

➔  **Les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, souffleuses, etc... **ne peuvent être effectués les dimanches et jours fériés.**

➔ Il est préconisé de **ne pas procéder à des tailles entre le 1er avril et le 31 juillet** durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux. La plupart des oiseaux de jardin nichent de mars à août, il est conseillé de réduire arbres et haies de septembre à février.
Les particuliers doivent veiller à ce que leurs plantations ne représentent pas une gêne pour les usagers de la route (camions poubelles, tracteur communal, etc...). Dans le cas contraire **la commune se réserve le droit d'exécuter les travaux à leurs frais.**

➔  Nous demandons à tous d'être attentif à la protection des prés de fauche déjà bien dégradés par les sangliers. D'avril à juin ne pas s'y installer pour un pique-nique, les traverser à pied, encore moins à vélo, moto-cross ou tout autre véhicule à moteur. Pensez à bien refermer les portes des parcs après votre passage.



➔ Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.
Les déjections doivent être ramassées sur tout le domaine public communal aménagé.



➔ Nous vous rappelons qu'en raison des risques sanitaires et environnementaux (particules fines, gaz à effet de serre) **il est interdit de brûler les déchets dits verts**, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage.
Privilegiez des solutions plus éco-responsables tels que le compostage, le broyage, le paillage.
En 2021 la commune a organisé deux demi-journées de broyage au printemps et une seconde avait été proposée pour l'automne mais très peu de personnes s'y étaient présentées.
Nous restons à la disposition des habitants qui souhaiteraient bénéficier d'une nouvelle session de broyage. Si vous êtes intéressé veuillez vous signaler à la mairie afin que nous puissions regrouper les demandes et proposer une nouvelle date.



Animations de l'été

Les scènes sauvages

Le prochain festival des « scènes sauvages » aura lieu du **8 juin au 3 juillet 2022**. Comme l'année dernière des représentations auront lieu dans notre village. Si le calendrier précis n'est pas encore connu pensez dès à présent à vous renseigner sur le site <https://www.les-scenes-sauvages.com> afin de réserver des places pour ces spectacles qui avaient eu beaucoup de succès.

La caravane de l'animation

La caravane de l'animation va à nouveau s'arrêter à Wildersbach cet été. Comme l'an dernier, des animateurs viendront proposer plusieurs activités et animations gratuites à destination des jeunes (et de leurs accompagnants !).

La date présentée est le **mercredi 6 juillet 2022 pour notre commune**. Le programme complet des activités devrait être communiqué au courant du mois de Mai

Observation astronomique au col de la Perheux

Cette année encore Henri Hierholz nous fera profiter de son matériel professionnel le **vendredi 15/07/2021 à partir de 21h30 au col de la Perheux**. Ne manquez pas ce rendez-vous, c'est une occasion unique de découvrir notre ciel étoilé dans un endroit préservé de nuisances lumineuses qu'Henri avec gentillesse, patience et la passion que nous lui connaissons, nous invite à partager.



Projet ciné-vallée du cinéma "Le Royal" de Rothau

Dans le cadre de ce projet une ou deux projections auront lieu dans notre commune pendant la période estivale. Nous ne manquerons pas de vous faire parvenir les dates, lieu, titre des films et animations prévues pour de belles soirées récréatives et festives en perspective.

Courses de caisses à savon



Le **14 août** sera organisée à Russ une course de caisse à savon.

Bricoleurs à vos outils ! Vous qui rêvez de piloter les engins de votre fabrication voici une course qui devrait vous intéresser pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Se renseigner à l'office du tourisme de Schirmeck.



Dès que nous aurons plus d'informations sur les différents événements nous les posterons sur face book dans Wildersbach village de partage

Postes à pourvoir

Dans le cadre de la mise en place des brigades vertes le syndicat mixte des gardes champêtres inter-communaux recrute **2 assistants gardes champêtres** (35h/hebdo) sous contrat C.U.I.-PEC l'un localisé à Colmar, **le second à Villé (dont dépend notre secteur)**.



- ⇒ **missions** : Patrouilles de surveillance générale et d'interventions (en VL), en binôme diurnes et nocturnes (jusqu'à 23 heures) en milieu rural, péri urbain et/ou urbain, l'agent sera affecté au sein d'une équipe, sous la conduite d'un chef de poste (travail samedi & dimanche)
- ⇒ **Niveau d'étude requis** : BAC-CAP ou équivalent
- ⇒ **Profil recherché** : sensibilité à l'environnement - bonne condition physique - qualité relationnelle -
- ⇒ Possibilité de pérennisation du poste - accompagnement en interne et aide à la préparation du concours

Candidatures à adresser à Mr le Président - SM des Gardes Champêtres Intercommunaux - 92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 68360 SOULTZ - **Adresse mail** : s.peter@brigade-verte.fr

La mairie de Neuviller-la-Roche recrute pour un poste vacant de suite un(e) secrétaire de mairie (24h30/hebdo)

⇒ **Descriptif de l'emploi** : sous la directive des élus, la/le secrétaire de mairie met en oeuvre les politiques déclinées par l'équipe municipale et coordonne les services de la commune avec ses moyens matériels, financiers et humains.

⇒ **Missions** : 1 - Accueillir, renseigner la population et instruire les dossiers sur les domaines de : l'état civil, les élections, l'urbanisme. 2 - Assister et conseiller les élus, préparer le conseil municipal, les délibérations, les arrêtés du maire. 3 - Préparer, mettre en forme et suivre l'exécution du budget. 4 - Suivre les marchés publics et les subventions. 5 - Gérer la comptabilité : engagements de dépenses et titres de recettes. 6 - Gérer le personnel (gestion des temps, paie). 7 - Gérer les services communaux existants (salle, cimetière,...).

⇒ **Profil recherché** : Bases en comptabilité nécessaires - Capacité de travail en autonomie - Discrétion - Disponibilité - Curiosité.

Pour tout complément d'information, s'adresser à Monsieur le Maire au 03 88 97 06 41.

Devenez
secrétaire de mairie



Job d'été : les organisateurs de la « **Caravane de l'animation** » recherchent des animateurs pour accompagner la caravane dans toute la vallée de la Bruche. Il s'agit d'un job d'été d'un mois ouvert aux jeunes ayant 18 ans et le permis B.

Renseignements : n'hésitez pas à contacter **Etienne Enette**, coordinateur jeunesse de la Vallée de la Bruche au 03.88.97.86.20 (e.enette@valleedelabruche.fr).



A savoir



Horaires d'ouverture de la mairie

Permanence de Céline Veck, secrétaire

- ⇒ Les lundis, mercredis, vendredis de 11h à 12h (sauf 1er et 3ème vendredi du mois)
- ⇒ Les mardis et jeudis de 14h à 15h

Contact : Tél : 03 88 97 02 28— Mail : mairie.Wildersbach@wanadoo.fr
En cas d'urgence le maire, Jacques Michel, peut être contacté au 06 80 38 09 94

Logement communal

Des travaux de remise aux normes électriques, un nouveau chauffage ainsi qu'un rafraîchissement et un changement des fenêtres seront réalisés dans le logement communal vacant de la rue de Leyde. Celui-ci pourra être reproposé à la location dès la fin des travaux. Il s'agit d'un lumineux 3 pièces en duplex. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes intéressé (mairie.Wildersbach@wanadoo.fr)

A la recherche de «Super Nounou» !

WANTED



Assistante maternelle agréée

Vous souhaitez faire garder votre (vos) enfants, quels que soient leurs âges, n'hésitez pas à contacter **Marie-Louise Christmann** domiciliée dans notre village. Vous pouvez la joindre au **06 16 90 91 37**.



Le 30 avril prochain, précédé d'un concert de klaxons et de sirènes, le carillon de votre maison va sonner :

« **Bonjour, ce sont les motards d'Une Rose Un Espoir qui vous proposent une rose en échange d'un don minimum de 2€ au profit de la Ligue contre le cancer et de ses actions dans votre département.** »

D'avance merci pour votre accueil et votre générosité.

Recherche de familles d'accueil

Jeunes lycéens étrangers : japonais, brésiliens et allemands recherchent une famille d'accueil

Le Centre d'Echanges Internationaux (CEI), association loi 1901, recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

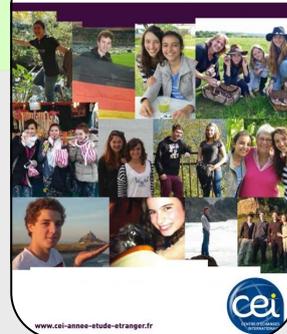
Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo - Vanessa Simon - 02.99.20.06.14—v.simon@groupe-cei.fr

Responsable locale :

Laurence VEITMANN - 54200 Bruley 06.10.09.45.51 -laurenceveitmanncei@gmail.com

Vivez une expérience internationale... chez vous!



www.cei-annecy-etoile-etranger.fr



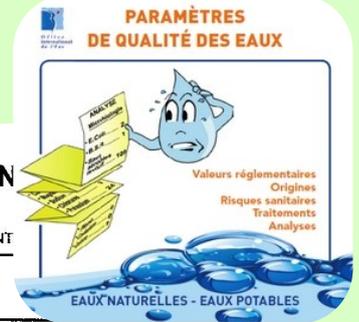
Qualité de l'eau au 08 février 2022



EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAIN

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE AU TITRE DU CODE DE LA SANTÉ

COMMUNE DE WILDERSBACH



Prélèvement et mesures de terrain du 08/02/2022 à 11h54 réalisés pour l'ARS Grand Est par le laboratoire Eurofins

Nom et type d'installation : WILDERSBACH-C740 (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance : RESEAU WILDERSBACH - WILDERSBACH (ROBINET SANITAIRE MAIRIE)

Code point de surveillance : 0000007331

Type d'analyse : D1

Numéro de prélèvement : 06700239548

Référence laboratoire : 22M008866



Conclusion sanitaire (vis-à-vis des paramètres analysés)

Eau destinée à la consommation humaine conforme aux limites de qualité réglementaires pour les paramètres analysés. Eau douce très faiblement minéralisée (conductivité inférieure à 200 µS/cm) susceptible, dans certaines conditions défavorables (stagnation, chauffe-eau...) de dissoudre certains métaux des canalisations. Le matin ou après quelques jours d'absence, il est conseillé de ne consommer l'eau du robinet qu'après un écoulement de 15 à 30 secondes. Vérifiez l'absence de canalisations en plomb dans les parties privatives du réseau.



PLV n° 06700239548



Mesures de terrain

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Aspect (qualitatif)	0	Sans objet				
Couleur (qualitatif)	0	Sans objet				
Odeur (qualitatif)	0	Sans objet				
Saveur (qualitatif)	0	Sans objet				

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Température de l'air	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Température de l'air	20,4	°C				
Température de l'eau	6,00	°C				25

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
pH	6,9	unité pH			6,5	9,0

PLV n° 06700239548



Analyse laboratoire

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Turbidité néphélobimétrique NFU	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,6	NFU				2,0

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Conductivité à 25°C	78	µS/cm			200	1100

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,1

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	4	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		



Calendrier 2022 des collectes de Wildersbach



Jour de collecte des ordures ménagères

Remplacement des jours fériés pour la collecte des ordures ménagères :

- Lundi de Pâques 18 avril → Lundi 25 avril 2022
- Lundi de Pentecôte 6 juin → Lundi 13 juin 2022
- Lundi 15 août - Assomption → Lundi 22 août 2022
- Lundi 26 décembre - St-Etienne → Vendredi 30 décembre 2022

Adresses des conteneurs de votre commune :

- Rue de Rothau

Déchèterie la plus proche de chez vous :

DÉCHÈTERIE DE SAINT-BLAISE-LA-ROCHE
Route de Poutay 67420 Saint-Blaise-La-Roche
Jeudi et samedi

▾ Hiver : de 9h à 12h et de 14h à 17h

▾ Été : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Le changement de saison se fait avec le changement d'heure.

Collecte des objets encombrants réutilisables

Pour une collecte gratuite à domicile de vos objets réutilisables, contactez EMMAÛS SCHERWILLER au 03.88.82.05.24 ou remplissez la demande d'enlèvement en ligne disponible sur le site <https://scherwiller.ramassage.fr/>



Calendrier des collectes

DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX
EN DÉCHÈTERIES POUR LES PARTICULIERS

Quels sont les déchets ménagers spéciaux (DMS) acceptés en déchèteries ?

Déchets dangereux acceptés dans la limite de 30 kg par foyer pour les particuliers :

- ▾ ACIDES : acide sulfurique...
- ▾ BASES : soude, déboucheur, lessive alcaline...
- ▾ PHYTOSANITAIRES : insecticides, herbicides, désherbants...
- ▾ PÂTEUX : colles, cires, vernis, graisses, peintures...
- ▾ SOLVANTS : essence, révélateur, fixateur, produit de nettoyage, fuel, liquide de refroidissement, anti-rouille...

Les déchets spéciaux des ménages sont acceptés tous les jours d'ouverture à la déchèterie de Molsheim.

Deux collectes ponctuelles sont organisées dans chacune des autres déchèteries, selon le planning ci-dessous :

DE 9H-12H

Déchèterie	Demi-journée de collecte
Boersch	7 mai et 22 octobre
Duppigheim	2 avril et 1 ^{er} octobre
Marlenheim	30 avril et 15 octobre
Muhlbach-sur-Bruche	14 mai et 29 octobre
Saint-Blaise-la-Roche	9 avril et 8 octobre
Schirmeck/La Broque	4 juin et 26 novembre
Wasselonne	21 mai et 12 novembre

